

AVIS PUBLIC

DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE

AVIS est donné que lors de la séance ordinaire qui se tiendra le 8 septembre 2026, à 19 h à la mairie d'arrondissement situé au 4243, rue de Charleroi à Montréal, le conseil d'arrondissement de Montréal-Nord statuera sur la demande de dérogation mineure suivante :

10438, avenue de Rome

Permettre, dans le cadre de l'agrandissement du bâtiment principal, une implantation de l'agrandissement à moins de 1,98 mètre de la limite latérale ainsi qu'une implantation du balcon arrière à moins de 2 mètres de la limite latérale, au 10438, avenue de Rome, soit le lot 1 414 241 du cadastre du Québec, le tout en vertu du Règlement RGCA02-10-0006 relatif aux dérogations mineures.

ET QUE toute personne intéressée peut se faire entendre par le conseil d'arrondissement relativement à cette demande.

À MONTRÉAL, arrondissement de Montréal-Nord.

Mme Carmen Baïant
Secrétaire d'arrondissement substitut
Le 14 août 2026